



LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL PROVENÇAL *Pitymys duodecimcostatus* EN VERGER BIOLOGIQUE
Protection mécanique

Lionel Romet (GRAB), en partenariat avec
Arnaud Dufis et Vincent Deturmeny (Station La Pugère)

1 – OBJECTIF

Diminution des dégâts de campagnols, ravageurs très préjudiciables en verger biologique.
Test pour la première année d'une barrière métallique entourant le verger.
2006 devait permettre de mettre en place le dispositif et de connaître le coût économique de celui-ci.

2 – PARCELLE

Parcelle : Pommiers sur PI.80

Variété : Juliet®

Site : parcelle expérimentale P11D de la Station La Pugère, Mallemort (13)

Surface : 3000 m²

3 – PROTOCOLE

3.1 Principe de la technique :

La barrière est un grillage galvanisé à maille carrée de 13mm, d'une hauteur totale de 1 m.

La moitié est enterrée, devant empêcher les campagnols de rentrer dans le site protégé par dessous.

L'autre moitié est aérienne et recourbée à son sommet vers l'extérieur, pour empêcher les campagnols de grimper sur le grillage (voir photo 2).

3.2 Observations :

- observations des indices de présence de campagnols à l'intérieur du site protégé
- piégeage des campagnols
- enregistrement des temps de travaux et des coûts pour donner une approche économique de la méthode.

3.3 Calendriers des interventions

printemps été 2006 : achat et pose du grillage.

Automne 2006 : Formation du personnel de la station à la technique du piégeage

3.4 Plan du dispositif



Photo 1 : vue aérienne du site



Photo 2 : grillage périphérique

la parcelle d'étude forme un triangle.

Elle possède en bordure sur un des trois côtés, un canal d'irrigation bétonné qui ferme naturellement le site (en trait blanc sur la photo 1).

Le grillage sur les autres côtés du triangle (en pointillé rouge et blanc sur la photo 1).

4 – RESULTATS

Les premiers résultats seront observés lors de la saison 2007.

COÛTS ECONOMIQUES

Le coût de revient à l'hectare dépend beaucoup de la forme de la surface à protéger. Dans le tableau ci-dessous, les coûts sont estimés pour une parcelle carrée d'1 hectare (100 m x 100 m.) à 2000 € HT.

	€HT / ha
pose préparation du terrain	240
fourniture portail	200
pose portail	60
fourniture grillage	1000
fourniture piquets et autres	100
pose grillage	400
Coût total	2000

La parcelle est fermée à sa périphérie par du grillage à maille fine en acier galvanisé et par un portail permettant à la fois l'accès aux véhicules et « l'étanchéité » sous terre et en surface vis-à-vis du campagnol.

Dans ce dispositif, ce portail est une porte martelière coulissante qu'il faut ouvrir et refermer manuellement. Sa fourniture, confection et pose reviennent à 260 € HT. En général, une seule porte est suffisante par parcelle, mais cela peut varier selon la configuration des chemins d'accès.

La préparation du terrain, nécessite 1 location journalière d'une traneuse de sol.

Le grillage qui ferme la périphérie de la parcelle revient à l'achat à 2,50€HT du mètre linéaire transport compris. Les piquets servant à rigidifier la verticalité du grillage sont placés tous les 5 mètres. Dans notre parcelle expérimentale, il s'agit de piquets carmo bois de 1,5m de haut, mais cela peut être des tubes en acier de faible section (<1cm).

La pose du grillage revient dans notre essai à environ 1h pour 10 mètres linéaires. Dans la réalité des vergers de production, la pose devrait être plus rapide.

5 – DISCUSSION

La technique consiste à empêcher les campagnols de rentrer dans le site clos.

Pour cela, il faut d'une part vider l'intérieur de la parcelle des campagnols présents. Dans le cadre de l'Agriculture Biologique, cet objectif sera réalisé pendant l'année 2007 par un piégeage et une surveillance rigoureuse.

Ensuite, il faut bloquer les entrées des campagnols. Le grillage en lui-même est efficace mais insuffisant. Il faut placer des pièges (d'un autre type que les premiers) tout le long de la barrière qui vont capturer les campagnols qui prospectent le long de celle-ci.

6 – CONCLUSION

L'essai mis en place devra répondre aux nombreuses interrogations : (i) est-il possible de vider l'intérieur de la parcelle de ces campagnols par des méthodes respectant le cahier des charges européen de l'Agriculture Biologique ? (ii) quel entretien de l'enherbement aux pieds de cette barrière ? (iii) quel sera le temps d'observations et de nettoyage des pièges situés à l'extérieur de la barrière et surtout (iv) quelle efficacité du principe,...

ANNEE DE MISE EN PLACE : 2006 - ANNEE DE FIN D 'ACTION : 2012

ACTION : nouvelle en cours en projet

Renseignements complémentaires auprès de : C. Gomez, G. Libourel, S-J Ondet, L. Romet et F. Warlop

GRAB Agroparc BP 1222 84911 Avignon cedex 9 tel 04 90 84 01 70 fax 04 90 84 00 37 mail : romet.grab@tiscali.fr

Mots clés du thésaurus Ctifl : Agriculture Biologique ; campagnol provençal ; *Pitymys duodecimcostatus* ; protection des vergers

Date de création de cette fiche : novembre 2006